

TRAJET DE
SOINS

De la **GROSSESSE** à l'**ACCOUCHEMENT**



Suivez-nous sur



www.chmouscron.be

chm
mouscron

Centre
Hospitalier
de
Mouscron
estbl

TABLE DES MATIÈRES

1. EN QUELQUES MOTS	4
Comment calculer le terme de ma grossesse ?	4
Comment grandit mon bébé ?	5
2. MON BILAN PRÉPARATOIRE	6
Prise de sang pour confirmer la grossesse	6
Consultation de suivi	7
Prélèvements sanguins	9
Test diabète	10
Inscription maternité	12
Consultation prénatale	13
Monitoring	13
Frottis	14
3. MON HOSPITALISATION	15
QUE SE PASSE-T-IL...	15
... la veille de mon hospitalisation	15
... le jour de mon hospitalisation	16
... juste avant mon accouchement	16
... au bloc d'accouchement	18
... au bloc opératoire	19
... après l'accouchement	20
... à la maternité	22
4. ET APRÈS ?	23
Ma convalescence	23
Mes soins à domicile	23
Consultation gynécologique	25
Consultation pédiatrie	25
5. QUESTIONS FRÉQUENTES	26

EN QUELQUES MOTS...

Comment calculer le terme de ma grossesse ?

Il y a plusieurs manières de parler de la durée de votre grossesse. Généralement, les futurs parents parlent de la durée de la grossesse en mois, alors que les médecins et les sages-femmes parlent en « semaines d'aménorrhée ». Quelle différence ? Une grossesse dure 9 mois en langage populaire, mais, en réalité, 40 semaines en semaines d'aménorrhée (c'est-à-dire depuis le premier jour de vos dernières règles).

Vous pouvez tenter de calculer vous-même la date du terme en prenant la date de début de vos dernières règles et en y ajoutant 40 semaines. Toutefois, c'est avec l'échographie de datation que celle-ci sera déterminée précisément. Cette échographie est réalisée lors de la première consultation chez votre gynécologue.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Prendre de l'acide folique dès le désir de grossesse permet de diminuer les risques de malformation du tube neural.

Vous pouvez d'ores et déjà commencer à prendre de l'acide folique (0,4mg/j) ou des vitamines de grossesse.

Si vous avez pour projet d'être enceinte, il est intéressant d'en discuter avec votre gynécologue. Il·elle vous prescrira un bilan sanguin.

Comment grandit mon bébé ?



1 MOIS :

Vers la fin du premier mois, on commence à voir le cœur battre à l'échographie.



2 MOIS :

Bébé commence à bouger, mais vous ne pouvez pas encore le sentir.



3 MOIS :

En un mois, il passe d'une taille de 40 mm à 11 cm. Son squelette se précise, ses organes fonctionnent.



4 MOIS :

Le sens du toucher est désormais présent grâce aux récepteurs cutanés et bébé est sensible aux caresses.



5 MOIS :

Vous pouvez sentir bébé bouger et le futur papa peut maintenant percevoir ses mouvements.



6 MOIS :

Il entend les sons, réagit à votre voix et peut même sursauter si un bruit le surprend. Il bouge de plus en plus.



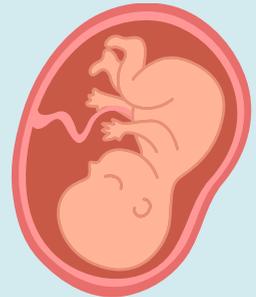
7 MOIS :

C'est la dernière étape de maturation du cerveau. À l'échographie, bébé apparaît généralement la tête en bas.



8 MOIS :

Il pèse maintenant 2,5 kilos et mesure environ 50 cm.



9 MOIS :

La grande rencontre est imminente.

MON BILAN PRÉPARATOIRE

PRISE DE SANG POUR CONFIRMER LA GROSSESSE

Vous avez réalisé un test de grossesse positif ou pensez être enceinte ? Avant de prendre rendez-vous avec votre gynécologue, il faut confirmer votre grossesse à l'aide d'une prise de sang.

Pour ce faire, rendez-vous au secrétariat de gynécologie en semaine entre 8h et 16h. Le·a secrétaire vous donnera une prescription.

Vous pouvez vous rendre directement au laboratoire de biologie clinique sans pour autant être à jeun ou prendre rendez-vous pour réaliser votre prise de sang ultérieurement.



Les résultats seront disponibles dans les heures qui suivent votre prélèvement ; vous pouvez dès lors appeler le secrétariat pour connaître le résultat et au besoin prendre votre premier rendez-vous de suivi de grossesse.

En pratique

Comment prendre rendez-vous pour ma prise de sang ?

Vous pouvez vous rendre directement au laboratoire ou téléphoner pour prendre rendez-vous au +32 (0)56 85 82 64.

Où se rendre le jour du rendez-vous ? Route 182.

CONSULTATIONS DE SUIVI

La grossesse n'est pas une maladie, mais votre corps subit de nombreux changements. Vous devez donc trouver un nouvel équilibre. C'est pourquoi un bon suivi prénatal est important.

Les visites chez votre gynécologue permettent d'évaluer le bien-être fœtal et maternel.

Au cours de vos consultations, le·a gynécologue contrôle les paramètres suivants :

- la prise de poids : elle doit être harmonieuse et ne pas excéder 12 kg en moyenne à terme ;
- la tension artérielle : cela permet de dépister des hypotensions à l'origine de malaises ou au contraire une hypertension, problème fréquent pendant la grossesse et qui doit être suivi de près ;

L'échographie proposée à chaque consultation permet de visualiser la bonne croissance et la vitalité de votre bébé, le volume du liquide amniotique et la bonne vascularisation placentaire. En début de grossesse, cette échographie se fait via une sonde d'échographie endovaginale (c'est-à-dire qu'on introduit par le vagin). Par la suite, lorsque votre ventre s'arrondit, on réalise des échographies abdominales. À chaque échographie, votre gynécologue essaiera d'imprimer des images de votre bébé.

En ce qui concerne le toucher vaginal, il n'est pas systématique, mais en fin de grossesse, il permettra de vérifier l'effacement et la dilatation du col de l'utérus.

Une consultation par mois sera planifiée. Après la première consultation,

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous recevrez une farde avec des informations complémentaires concernant votre grossesse. À l'intérieur se trouve un projet de naissance ; n'hésitez pas à le remplir et à en discuter avec votre gynécologue et la sage-femme !



vosre gynécologue vous remettra un document reprenant tous les rendez-vous nécessaires à votre suivi de grossesse. Passez par la suite au secrétariat pour fixer les différents rendez-vous de votre suivi.

Dans votre planning de rendez-vous, une échographie dite « morphologique » sera prévue aux alentours de votre 5e mois de grossesse. Cette échographie est particulièrement importante. Votre gynécologue analysera avec attention votre bébé afin de vérifier que son développement se déroule normalement et qu'il ne souffre d'aucune malformation.

En pratique

Comment prendre rendez-vous ? Contactez le secrétariat pour votre premier rendez-vous au +32 (0)56 85 83 79.

Où se rendre le jour du rendez-vous ? Route 150 ou 152.

PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Vous avez déjà fait une première prise de sang pour confirmer que vous êtes enceinte, mais les prélèvements sanguins seront récurrents durant toute votre grossesse.

Effectuer ces prises de sang répond à un objectif de sécurité. Elles permettent de s'assurer de l'immunité contre certains virus (ex : toxoplasmose, cytomégalovirus), de contrôler l'état de la maman ou encore des affections fœtales. Elles servent donc à éliminer certains risques.

Si vous n'êtes pas immunisée contre la toxoplasmose et le CMV, le gynécologue vous prescrira une prise de sang trimestrielle.

À partir de la 13^{ème} semaine, une prise de sang importante sera nécessaire pour s'assurer que votre bébé ne souffre pas de trisomie 21. Il s'agit du NIPT, ou dépistage prénatal non invasif. Le NIPT permet également de dépister certaines autres anomalies chromosomiques chez le fœtus, comme la trisomie 18 ou 13. C'est aussi grâce à cette prise de sang que le sexe de votre bébé sera connu avec certitude.

Ce prélèvement spécifique est analysé dans un laboratoire partenaire. Vous aurez les résultats sous 10 à 15 jours. Si les résultats du test sont anormaux, un examen complémentaire (amniocentèse) doit être réalisé pour confirmer le diagnostic.

Vers la 36^{ème} semaine, vous devrez également faire une dernière prise de sang pour pouvoir bénéficier de la péridurale lors de votre accouchement. Même si vous ne souhaitez pas de péridurale, on vous demande tout de même de la faire.

Les résultats de chaque analyse vous seront donnés lors du rendez-vous suivant chez votre gynécologue. Si vous désirez les recevoir avant votre rendez-vous, vous pouvez vous rendre au laboratoire avec votre carte d'identité.



En pratique

La prescription vous sera donnée par votre gynécologue à la fin de la consultation. Le prélèvement devra être réalisé au laboratoire avant votre prochain rendez-vous

Comment prendre rendez-vous ? Vous pouvez vous rendre directement au laboratoire ou appeler pour prendre rendez-vous au +32 (0)56 85 82 64.

Où se rendre le jour du rendez-vous ? Route 182.

TEST DIABÈTE

Dès le début de votre grossesse, votre gynécologue vous demandera de faire une prise de sang à jeun. Si le taux de sucre est élevé, vous serez dirigée vers le service de diabétologie.

Si le taux de sucre est correct, un test OGTT (appelé hyperglycémie provoquée) sera réalisé d'office entre la 24^{ème} et 28^{ème} semaine de grossesse. Pour ce test, un cathéter sera mis en place dans votre bras pour réaliser 3 prélèvements sanguins. La première analyse se fait à jeun. Ensuite, vous allez devoir boire 75g de sucre mélangé à de l'eau. Deux autres prélèvements seront réalisés 1h puis 2h après la prise du sucre. Les résultats vous seront communiqués lors de votre prochain rendez-vous gynécologique.

Si un de ces taux est perturbé, votre gynécologue vous dirigera vers un-e diabétologue.

En pratique

Comment prendre rendez-vous ? Prenez rendez-vous au laboratoire : +32 (0)56 85 82 64.

Où se rendre le jour du rendez-vous ? Route 182.



INSCRIPTION MATERNITÉ

Entre 24 et 32 semaines, une inscription au sein de la maternité ainsi qu'aux admissions est obligatoire.

Le jour de votre rendez-vous, présentez-vous d'abord aux admissions de l'hôpital, où l'on procédera à votre inscription administrative (choix de la chambre et autres informations relatives à ce sujet).

Dirigez-vous ensuite vers la consultation prénatale. Une sage-femme vous recevra pour l'ouverture de votre dossier en maternité (groupe sanguin, allergies, maladies, choix d'alimentation pour bébé, date du dernier accouchement...). De nombreuses questions vous seront posées pour mieux appréhender votre accouchement. Vous recevrez également des informations pratiques et pourrez poser toutes vos questions. Vous devez compter environ 45min pour ce rendez-vous.

Il est important de vous munir de votre carte d'identité, de votre carte de groupe sanguin et de votre liste de médicaments.

En pratique

Comment prendre rendez-vous ? Appelez le service de rendez-vous au +32 (0)56 85 82 00.

Où se rendre le jour du rendez-vous ? D'abord aux admissions (route 003), puis en consultation prénatale (route 158).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous les deux mois, des sessions d'information gratuites ont lieu pour les femmes enceintes de plus de 5 mois (sur inscription). Lors de ces séances, vous aurez l'occasion de visiter la maternité et le bloc d'accouchement. Consultez le calendrier des prochaines séances sur notre site internet www.chmouscron.be. Pour vous y inscrire, téléphonez en maternité **+32 (0)56 85 83 50**, inscrivez-vous directement en ligne sur **www.chmouscron.be/evenements** ou encore par mail à **s.vandepitte@chmouscron.be**

Des séances d'information sur l'allaitement maternel sont également proposées.

CONSULTATION PRÉNATALE

À 16 semaines de grossesse, vous avez l'occasion de rencontrer une sage-femme de l'hôpital pour recevoir quelques informations pratiques sur le suivi à l'hôpital. Lors de cette consultation, la sage-femme vous donnera une liste des sages-femmes indépendantes. Nous vous recommandons fortement d'en contacter une pour une consultation prénatale individuelle à domicile afin de vous aider à vous préparer à l'accouchement. Cette consultation est remboursée par votre mutuelle.

Cette séance vous permettra de poser toutes vos questions et d'avoir une sage-femme de référence durant votre grossesse et le post-partum.

En pratique

Comment prendre rendez-vous ? Appelez les consultations prénatales au +32 (0)56 85 84 19

Où se rendre le jour du rendez-vous ? Route 158

MONITORING

Vous devez aller chercher des vignettes au guichet pour chaque consultation sage-femme.

À partir de 38 semaines de grossesse, votre gynécologue vous proposera de réaliser des monitorings. Ceux-ci permettent d'évaluer les bruits de cœur de votre bébé, ainsi que la présence et la fréquence des contractions.

C'est un examen de routine d'une trentaine de minutes, indolore et qui se fait dans la salle des monitorings située près des consultations gynécologiques. Vous serez accueillie par une sage-femme du service. De préférence, un seul accompagnant est autorisé. Votre gynécologue vous prescrira d'autres monitorings en cas de menace d'accouchement prématuré ou autres complications.

En pratique

Comment prendre rendez-vous ? Appelez les consultations prénatales au +32 (0)56 85 84 19.

Où se rendre le jour du rendez-vous ? Route 158.



FROTTIS

Vers 36 semaines de grossesse, un frottis vaginal sera réalisé en vue d'un dépistage d'une colonisation du streptocoque B. Si le résultat est positif, vous recevrez des antibiotiques durant le travail pour protéger votre bébé.

Ce n'est pas le même qu'un frottis du col chez le gynécologue. Il est beaucoup plus fin et ne nécessite pas de speculum.

Après avoir été chercher des vignettes au guichet central, vous pouvez vous diriger vers la consultation prénatale, à côté des consultations gynécologiques. Ce jour-là, profitez-en pour faire votre prise de sang pour la péridurale au laboratoire.

En pratique

Comment prendre rendez-vous ? Appelez les consultations prénatales au +32 (0)56 85 84 19.

Où se rendre le jour du rendez-vous ? Route 158.

MON HOSPITALISATION

QUE SE PASSE-T-IL...

... la veille de mon hospitalisation

Que ce soit pour un accouchement par voie basse ou une césarienne, vous devrez prévoir votre valise. Dans la farde verte donnée en consultation, vous retrouverez une liste indicative pour vous guider dans sa préparation.

Si votre admission est programmée (dans le cas d'une césarienne programmée ou une induction), l'heure d'arrivée et le matériel nécessaire vous seront donnés par une sage-femme lors de votre dernier rendez-vous.

• En cas de césarienne programmée



Lavez-vous le corps et les cheveux avec les flapsules d'Hibiscrub la veille au soir.



Utilisez le laxatif « Microlax » pour vider l'ampoule rectale.



À partir de minuit, il est impératif de rester à jeun : cela veut dire ne plus boire, ne plus manger ni fumer.

• En cas d'induction



Utilisez le laxatif « Microlax » pour vider l'ampoule rectale.

... le jour de mon hospitalisation



Si votre admission est programmée entre 7h et 19h, passez d'abord aux admissions. Le·a secrétaire règlera les formalités administratives. Un·e bénévole vous conduira dans le service de maternité.



Si celle-ci est programmée avant 7h, passez par le service des urgences. Un·e infirmier·e des urgences vous accompagnera directement dans le service de maternité.

Dans tous les autres cas (par ex. contractions, poche rompue, perte de sang...), passez obligatoirement par le service des urgences, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end.

... juste avant mon accouchement

• En cas de contractions / perte des eaux



Si vous êtes en travail, la sage-femme vous emmène en salle d'accouchement. Des examens de routine seront réalisés : prise de la tension artérielle, un toucher vaginal. Une perfusion est mise en place.



La sage-femme, en concertation avec le·a gynécologue, vous informera sur le déroulement du travail.



Les bruits de cœur du bébé ainsi que les contractions sont enregistrés au moyen d'un monitoring.

• En cas d'induction



La sage-femme vous accueille et vous installe dans la salle d'accouchement. Des examens sont réalisés : prise de la tension artérielle, monitoring. Une perfusion est mise en place.



La sage-femme vous administrera les médicaments prescrits par le-a gynécologue. Elle vous informera sur le déroulement du travail.

• En cas de césarienne programmée



La sage-femme vous accueille et vous installe dans votre chambre.



Elle réalise quelques examens : monitoring, prise de la tension, prise de sang. Une douche pré-opératoire au savon désinfectant est nécessaire la veille, mais également le matin de l'intervention à la maternité.



Le matin de l'intervention, la sage-femme effectue une tonte préopératoire de la région sus-pubienne. Une perfusion est mise en place. Vous enfilerez une blouse d'opérée.



Le vernis à ongles, le maquillage ainsi que les bijoux, piercings, les prothèses dentaires et les lentilles de contact sont à retirer.

... au bloc d'accouchement

Au bloc d'accouchement seront présents : votre partenaire, la sage-femme, le·a gynécologue et éventuellement une stagiaire sage-femme. Les visites en salle d'accouchement ne sont pas autorisées.



La sage-femme vous expliquera plusieurs techniques de relaxation et vous guidera. Vous serez régulièrement examinée par la sage-femme afin d'évaluer l'évolution de la dilatation.



Si vous souhaitez une péridurale, certaines conditions sont requises, comme une bonne évolution du travail. Un·e anesthésiste est toujours joignable.



Le début des poussées commence lorsque vous êtes à dilatation complète, c'est-à-dire 10cm d'ouverture, ou plus tard si votre bébé est encore haut.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Dans certains cas, le·a gynécologue effectuera une épisiotomie.

Si la durée d'expulsion est trop longue (mauvaise présentation, poussées inefficaces ou autre) ou si votre bébé est en souffrance, le·a gynécologue peut décider d'utiliser un forceps ou une ventouse.

Une césarienne peut être décidée en cours de travail en cas de stagnation de dilatation, souffrance fœtale, pertes de sang importantes ou autres raisons médicales.

... au bloc opératoire

Au bloc opératoire, c'est une autre équipe qui vous prendra en charge

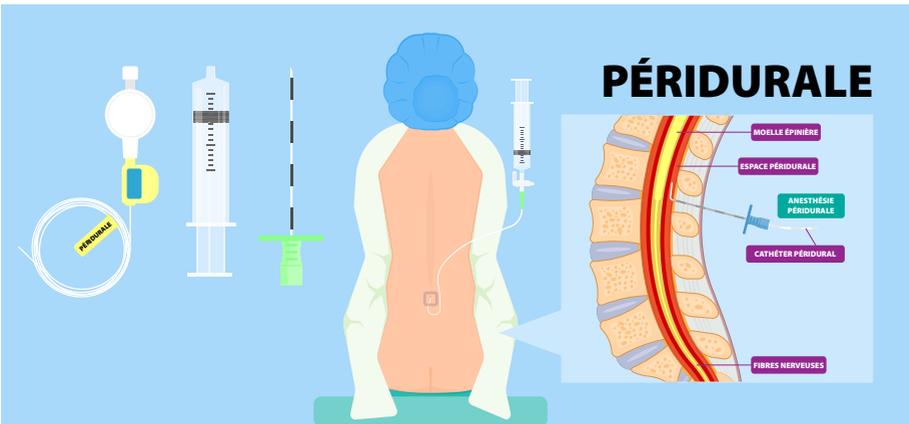


L'anesthésiste commencera par vous poser une péridurale. La majorité des césariennes sont effectuées sous anesthésie rachi-péridurale ; parfois le·a gynécologue, en accord avec l'anesthésiste, décide d'une anesthésie générale, mais ceci ne concerne que les cas d'urgence.

Avec une péridurale, vous ne ressentirez aucune douleur, uniquement les sensations lorsque le·a gynécologue intervient.



Le·a gynécologue pratique la césarienne. Pour des raisons de stérilité, le partenaire ne pourra pas couper le cordon ombilical.



... après l'accouchement

• Accouchement par voie basse



Juste après l'accouchement, si tout va bien, le bébé sera déposé sur le ventre de la maman afin de bénéficier du premier contact en peau-à-peau.



On proposera au partenaire de couper le cordon ombilical s'il-elle le souhaite.



Peu après la naissance de votre bébé, vous ressentirez de nouvelles petites contractions ; celles-ci vont permettre au placenta de se détacher de l'utérus et d'être expulsé ; c'est la délivrance. Cela peut prendre entre 5 et 30 minutes.



Si une épisiotomie a été pratiquée, elle est alors suturée après la délivrance sous anesthésie locale ou péridurale.



Votre enfant sera en peau à peau pendant toute cette période pour privilégier ce contact. Le premier contact pourra se poursuivre pendant le temps que vous souhaitez (en moyenne 1h30). C'est le moment durant lequel le bébé tète ou prend son biberon pour la première fois.



Ensuite, la sage-femme décidera avec vous du moment le plus approprié pour soigner et peser votre enfant. Il sera examiné par le pédiatre encore au bloc d'accouchement au moment des soins.



Après ces soins, vous serez transféré dans votre chambre en maternité.

• En cas de césarienne



La sage-femme prend le bébé et le·a pédiatre fait un premier examen rapide. Le bébé est séché et emballé dans une couverture bien chaude. Il est alors posé en peau-à-peau contre la mère recouvert d'un drap chaud. Il y restera tout au long de la césarienne, et ce jusqu'à votre retour en chambre.



Une fois l'intervention terminée, vous serez installée dans votre lit puis emmenée par la sage-femme directement en maternité. Elle vous placera dans une chambre équipée d'un matériel spécifique qui permet de surveiller vos paramètres ainsi que ceux de votre enfant.



Les premiers soins de bébé y seront réalisés (poids, taille...). Si vous souhaitez allaiter, la sage-femme vous guidera pour la première mise au sein ou un premier biberon sera donné. Vous y resterez au moins une heure.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Si les conditions médicales pour un peau-à-peau au bloc opératoire ne sont pas réunies, l'enfant est emballé dans un linge doux et montré aux parents. Vous resterez en salle de réveil afin d'assurer la surveillance de vos paramètres. Les premiers soins du bébé sont effectués en chambre en compagnie du·de la partenaire pour privilégier ce contact rassurant en attendant la maman.



Après votre retour en chambre, nous viendrons effectuer vos soins. Plusieurs paramètres seront régulièrement contrôlés : la prise de la tension, la quantité d'urine, les pertes de sang.



Vous pouvez boire 1 h après l'intervention et manger 6 h après.



La perfusion, la sonde et le cathéter restent en place 24h, jusqu'au premier lever. Pour prévenir les thromboses veineuses, des bas de contention sont nécessaires, ainsi qu'une injection journalière d'anticoagulant (Clexane®).



... à la maternité



La durée du séjour pour un accouchement par voie basse est de 2 jours en moyenne (jour de l'accouchement non compris) et 3 jours pour un premier bébé. Si vous avez accouché par césarienne, la durée est de 4 jours.

Ce séjour vous permettra de vous familiariser avec le rythme de votre bébé, apprendre les soins de base à lui apporter et avoir une surveillance plus rapprochée de vos paramètres et ceux de bébé durant quelques jours.

Pour la sortie, il vous faudra l'accord du·de la gynécologue et du·de la pédiatre.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Si votre bébé nécessite un passage en néonatalogie, demandez aux sages-femmes la brochure sur la néonatalogie pour plus d'informations.

ET APRÈS ?

Ma convalescence

Après un accouchement, il est conseillé de ne pas prendre de bain et de ne pas avoir de rapports sexuels pendant un mois. Il faut également éviter de porter des charges lourdes.

Mes soins à domicile

Lors de votre retour à la maison, nous nous occupons d'organiser votre suivi à domicile par une sage-femme indépendante. La veille de votre départ nous vous demandons d'envoyer par SMS vos coordonnées à une sage-femme indépendante. Elle passera le lendemain de votre sortie. Nous nous occupons de vous fournir les papiers nécessaires à transmettre à la sage-femme indépendante.



L'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) prendra contact avec vous dans les 10 jours après la naissance. Ce service propose un suivi de l'enfant jusqu'à l'âge de 6 ans ainsi qu'un soutien à la parentalité. Il est entièrement gratuit. Une visite à domicile sera organisée.



LE SAVIEZ-VOUS ?

la mutuelle prend en charge les visites à domicile (une vignette mutuelle vous sera demandée)

Consultation gynécologique

Une consultation chez le·a gynécologue est recommandée 6 semaines après l'accouchement. Le jour de votre sortie, pensez à prendre votre rendez-vous. À la fin de cette consultation, une ordonnance de kiné postnatale vous sera délivrée.

En pratique...

Où se rendre le jour du rendez-vous ? Route 150.

Consultation pédiatrie

Pour le bébé, la première consultation chez le·a pédiatre se fait entre le 7^e et le 15^e jour de vie, ou plus tôt si votre bébé est malade ou présente des symptômes alarmants.

En pratique...

Comment prendre rendez-vous ? Consultez les horaires des consultations sur www.chmoucron.be ou contactez le secrétariat des consultations au +32 (0)56 85 82 00.

Où se rendre le jour du rendez-vous ? Route 150.

Pour plus de détails concernant votre délai de congé maternité, démarches administratives... consultez le livret vert reçu en consultation. Vous y trouverez également des informations concernant le congé de paternité, le congé d'allaitement...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les séances de kinésithérapie postnatales sont proposées au CHM, renseignez-vous auprès du service de kinésithérapie : +32 (0)56 85 88 10

QUESTIONS FRÉQUENTES



Quand faut-il se présenter au service des Urgences ?

- Lorsque les contractions deviennent régulières et douloureuses : toutes les 5 minutes pendant au moins deux heures pour un premier bébé ; toutes les 5 à 10 minutes pendant environ une heure pour un 2e, 3e, 4e, etc. ; plus rapidement si vous n'êtes pas encore arrivée au terme de votre grossesse (avant 37 semaines).
- Lorsque vous perdez du liquide amniotique ou du sang.
- Lorsque vous ressentez moins bouger votre bébé.
- Après une chute ou un accident.
- Si votre température est égale ou supérieure à 38°C.
- Lorsque vous êtes inquiète, quelle que soit la raison.

Quels sont les bienfaits du peau-à-peau ?

Les premières heures après la naissance, votre enfant a besoin de communiquer avec vous à travers son regard et les mouvements de succion.

Votre chaleur et votre voix sont rassurantes et permettent une transition en douceur à la vie.

Votre odeur, qu'il reconnaît, atténue son inquiétude et l'apaise. Ce lien si particulier apporte aussi des bienfaits médicaux, comme une meilleure stabilisation de la température, du taux de sucre dans le sang, de sa fréquence cardiaque et respiratoire ainsi qu'une meilleure adaptation au monde microbien. De plus, le peau-à-peau favorise la mise en route de l'allaitement maternel.

« Pour le bien-être et le confort de votre enfant, il est préférable de ne pas utiliser votre téléphone portable durant le peau-à-peau. Afin que celui-ci soit fait dans de bonnes conditions, il faut veiller à ce que le nez de votre bébé soit bien dégagé et que son visage reste visible. »



Nous sommes à vos côtés

N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous souhaitez durant votre séjour à l'hôpital. En cas de problème vous pouvez nous contacter !

Service de maternité : +32 (0)56 85 83 50

Secrétariat de gynécologie : +32 (0)56 85 83 79

CACHET



Av. de Fécamp 49
B-7700 Mouscron



+32 (0)56 85 85 85



info@chmouscron.be